

Master-après-master: Master of Laws en Droit social

La faculté de Droit et de Criminologie de la « Vrije Universiteit Brussel » organise la formation de master-après-master "Master of Laws in Sociaal Recht".

Cette formation peut être suivie pendant une année académique ou peut être étalée sur deux années académiques. Toutes les parties de la formation obligatoire et de la plupart des formations facultatives sont enseignées le soir, de sorte que les étudiants qui travaillent puissent suivre les cours. Sous certaines conditions, il est possible de terminer les études en février de l'année académique suivante.

Le programme comprend les modules suivants:

Module 1: parties obligatoires des études

1. Questions particulières du droit du travail collectif dans une perspective comparative (6 CE)
2. Droit de la sécurité sociale constitutionnel et européen (6 CE)
3. Questions juridiques en matière de gestion du personnel et réorganisation d'entreprises (8 CE)
4. Epreuve de master Droit social (15 CE)

Module 2: parties des études d'approfondissement

(choisir au moins 3 parties de cours)

1. Occupation transfrontalière (5 CE)
2. Droit pénal social et droit de la procédure ou Droit pénal social (6 CE)
3. Bien-être au travail et législation relative au travail ou Droit du bien-être au travail (5 CE)
4. Position juridique du personnel de l'Etat ou Droit social de la fonction publique (6 CE)
5. Statut social des travailleurs indépendants (6 CE)
6. Droit approfondi de la sécurité sociale (5 CE)
7. Droit de la réparation des risques professionnels (5 CE)

Module 3: parties des études d'élargissement

1. European Labour and Employment Law (6 CE)
2. Droit social comparé (5 CE)
3. Droit social international (5 CE)
4. Droit des étrangers (6 CE)
5. Psychologie du travail et de l'organisation (6 CE)
6. Human Resources Management (6 CE)
7. Introduction à la sociologie du travail et aux relations de travail (6 CE)
8. Histoire des mouvements sociaux (6 CE)

Professeurs: R. Cornelissen, G. Debersaques, M. De Vos, J. Hofmans, R. Pepermans, W. Rauws, K. Salomez, C. Van Roelen, G. Vanthemsche, G. Van Limberghen, H. Verschueren, A. Wirtgen, D. Dumont, A. Nayer et S. Remouchamps.

Autres collaborateurs académiques: prof. E. Alofs, auditeur J. P. Bogaert, M^e J. Demey, M^e J. De Vreese, M^e J. De Wortelaer, M^e P. Dufaux, M^e J. Granado Aranzano, juge R. Gymza, M^e E. Jamaels, M^e J. Kerremans, prof. F. Louckx, M. J. Moerman, M^e K. Mortier, M. K. Naert, M. L. Rottiers, M^e P. Sichien, M. J. Steenlant, M. Y. Stox, prof. ém. M. Stroobant, doctorante E. Timbermont, M^e K. Van Hemelryck et Mme I. Van Hiel.

Plus d'infos:

- www.vub.ac.be/opleiding/sociaal-recht
- prof. G. Van Limberghen: gvlimber@vub.ac.be
- accompagnement du parcours d'études: tél. 02/629 23 80, stbfacrc@vub.ac.be
- soirée d'accueil: mardi 20 septembre 2018 (18 h 00 – 20 h 00), Brussels Humanities, Sciences & Engineering Campus, bâtiment C, 4^e étage, local 4C306 (inscriptions à l'adresse_evenementen.rc@vub.be)

Les inscriptions sont aussi possibles en ligne sur le site www.vub.ac.be/inschrijvingen